

## Conseil d'Administration ASSEM 17 – Lundi 26 juin 2017 20 h 30 – ROCHEFORT (Palais des Congrès – Salle n° 109)

---

PRESENTS :

**ALTOBELLI Jacques**  
**BARDON Jean-Yves**  
**BRUN Maryvonne**, Secrétaire sortante  
**CAUSSE Philippe**  
**DUCHEMIN Michel**, Président sortant  
**DURAND Alice**  
**LAMOULINETTE Dany**  
**LIGNE Claudine**  
**MALINAUD Jérémy**  
**MAUVAIS Christophe**  
**PLAT Hélène**, Secrétaire adjointe sortante  
**REVOLTE Claude**  
**RICHARD Jean-Nicolas**  
**RIQUE-LURBET Vincent**  
**RIVIER Thierry**  
**SURREAU Max**, Trésorier sortant  
**TELMAN André**, Président délégué sortant

ABSENTS EXCUSES :

**BERNARD Anne**  
**SARDIN Hervé**, Trésorier adjoint sortant (pouvoir à André TELMAN)

**Ouverture de la séance à 20h30 par Michel DUCHEMIN, président de l'ASSEM 17.**

**Maryvonne BRUN est désignée secrétaire de séance.**

*Michel DUCHEMIN remercie de leur présence, les personnes qui assistent à cette réunion.*

### 1 – Approbation du Compte-rendu du CA du 3 avril 2017

La séance commence par l'approbation du compte-rendu du dernier C.A. du 3 avril 2017 qui est approuvé à l'unanimité.

Il pourra ainsi être diffusé et mis sur OPEN Réseau (site internet de l'ASSEM 17)

### 2.1 - Election du Bureau :

Nous procédons ensuite à l'élection d'un Bureau comme chaque année après l'Assemblée Générale Ordinaire. Sur 17 administrateurs devant être présents, 2 doivent arriver en retard.

Il y a donc 15 votants et 1 pouvoir = 16 voix sur 19 administrateurs.

Cette année, il n'y a pas de nouvel arrivant dans le conseil d'administration, les administrateurs qui constituaient le bureau se représentent dans les mêmes fonctions.

Pour l'élection du Président, Max SURREAU préside le Conseil, en sa qualité de doyen de l'assemblée.

L'élection est faite à bulletin secret, les scrutateurs sont Max SURREAU et Jérémy MALINAUD

**Président** : Michel DUCHEMIN (16 voix)  
Michel DUCHEMIN reprend la présidence de l'Assemblée.

Les autres votes sont exprimés dans l'ordre suivant :

**Président délégué** : André TELMAN (16 voix)

**Secrétaire** : Maryvonne BRUN (16 voix)

**Secrétaire adjointe** : Hélène PLAT (16 voix)

**Trésorier** : Max SURREAU (16 voix)

**Trésorier adjoint** : Hervé SARDIN (13 voix) 1 vote nul ; Jean-Yves BARDON (2 voix)

### 2.2 – Organisation des collèges :

Le renouvellement des groupes de travail, par collège, se fait ensuite comme d'habitude, au choix de chacun comme le demande Michel DUCHEMIN. Il n'y a pas de changement cette année non plus.

#### ■ Collège Ecoles de musique, 6 membres :

Jean Yves BARDON, Anne BERNARD, Christophe MAUVAIS, Jean-Nicolas RICHARD, Vincent RIQUE-LURBET, Hervé SARDIN.

→ Responsable : Hervé SARDIN

#### ■ Collège Orchestres, 5 membres :

Jacques ALTOBELLI, Michel DUCHEMIN, Jérémy MALINAUD, Thierry RIVIER, André TELMAN.

→ Responsable : André TELMAN

#### ■ Collège Voix, 4 membres :

Maryvonne BRUN, Alice DURAND, Claudine LIGNE, Claude REVOLTE

→ Responsable : Claude REVOLTE

■ **Collège Danse**, 2 membres :

*Hélène PLAT, Dany LAMOULINETTE*

- Responsable danses anciennes : *Hélène PLAT*
- Responsable autres danses : *Dany LAMOULINETTE*

**Collège Autres pratiques**, 2 membres :

*Philippe CAUSSE, Max SURREAU*

- Responsable : *Philippe CAUSSE*

### 3 – Point sur les actions passées depuis le dernier CA / Calendrier prévisionnel 2017-2018

La séance se poursuit avec un rapide retour sur les différents stages effectués au printemps 2017.

*André TELMAN* nous confirme que tout s'est bien passé, que tous les acteurs étaient globalement satisfaits.

*Claude REVOLTE* estime que le Festival de la Voix 2017 a été une belle réussite, avec en plus, cette année, de la formation de choristes (une centaine) par *Anne DORIAN* et des chefs de chœur/pupitre par *Eliane LAVAIL*, ainsi que la constitution du chœur Assem 17 pour les Eurochestreries. Le Budget de réalisation a été remis en double exemplaire à *Max SURREAU* et *Michel DUCHEMIN*.

L'enregistrement d'un CD par plusieurs chorales aura lieu en septembre 2017. Dans le studio mixte de *Jean-François NAGOT*. Tous les enregistrements se feront au même endroit pour avoir une homogénéité de son.

L'effort pour constituer une carte départementale des chorales doit se poursuivre.

Pour les stages d'automne 2017 :

- Le **stage de Direction d'orchestre**, aura lieu en **octobre 2017** sous la direction de *Didier DESCAMPS* et avec la collaboration des Harmonie de ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE et ST GEORGES DES CÔTEAUX qui pratiquent sous la houlette de *Manuel AUDIGE*.
- La **Danse Ancienne**, *Hélène PLAT* nous informe qu'elle est en cours de (réponse le 4 juillet) avec l'Abbaye aux Dames de SAINTES, pour un bal renaissance le **4 novembre 2017**.
- Le **stage de Danse**, *Dany LAMOULINETTE* nous fait part de son souhait de délocaliser le prochain stage au Conservatoire de ROCHEFORT. L'objectif à atteindre étant de donner un accès central (par rapport au département 17) aux stagiaires et de plus avec de bonnes conditions de travail. *Michel DUCHEMIN* fait partir un courrier au plus vite. La date souhaitée est fin novembre 2017.

Pour les stages du printemps 2018 :

- **Rencontre Musique et Danse Ancienne**, Bal Renaissance en **février 2018** (réponse le 4 juillet) à l'Abbaye aux Dames de SAINTES.
- La **Rencontre Départementale de Danse** devrait prendre place au Gallia Théâtre de SAINTES, comme toujours, le **17 ou le 31 mars 2018** (à confirmer). Le Gallia étant réservé par le Conservatoire de SAINTES aux dates suivantes : 27, 28 et 29 avril 2018.

- Le **Festival Talents 17** qui prennent habituellement place au Palais des congrès de ROCHEFORT devraient avoir lieu le **25 mars 2018**.
- Le **stage Cordes** aura lieu, comme d'habitude, à PONT L'ABBE D'ARNOULT (Maison Familiale Rurale) du **9 au 13 avril 2018**, nous sommes à la recherche d'un nouveau chef d'orchestre, en remplacement d'*Arnaud CHATAIGNER*.
- Le **stage Batterie Fanfare** aura lieu, comme cette année, à CRAVANS (Maison Familiale Rurale) du **10 au 14 avril 2018**. Direction musicale : *Jean-Jacques CAPLIER*.
- Le **stage Orchestre d'Harmonie** se déroulera, du **16 au 20 avril 2018**, au Lycée de PONS, comme en 2017, où l'organisation était très réussie. Direction musicale : *Yves BOUILLLOT*
- Le **Festival de la Voix de PONS** : L'événement n'aura pas lieu durant le week-end de l'Ascension cette année, mais du **26 au 30 avril 2018**, afin de mettre l'accent sur la formation et de permettre à davantage de chorales de participer à cette rencontre.

## 4 – CMF

### 4.1 – Retour sur le 116<sup>ème</sup> Congrès National de la CMF :

*Michel DUCHEMIN* et *Hélène PLAT* (au titre de la musique ancienne) ont assisté au congrès annuel de la CMF qui se déroulait à CHALON-SUR-SAÔNE (71) les 20, 21 et 22 avril dernier.

Les points forts de ce congrès sont les suivants :

- Les comptes présentent un retour à l'équilibre cette année.
- Un développement du site internet est en cours et les adhésions /appels à cotisations se feront en ligne en 2018.
- Une licence sera mise en place, ceci dans le but d'avoir une vision exacte du nombre d'adhérents (via CMF réseau)
- Un guide concernant les écoles de musiques associatives et leur fonctionnement, contenant tous les documents utiles à leur organisation tels que contrat de travail, pédagogie musicale et numérique etc. est téléchargeable sur le site internet de la CMF.

Le prochain **congrès de la CMF se déroulera à EVIAN, du 19 au 21 avril 2018**.

*Michel DUCHEMIN* souhaite être accompagné par un administrateur.

### 4.2 – CMF Nouvelle Aquitaine :

La dernière réunion s'est déroulée dans les locaux de l'école de musique d'AMBARES-LAGRAVE (33), le vendredi 9 juin 2017.

*Michel DUCHEMIN*, *Claude REVOLTE* et *Hélène PLAT* (pour le département de la Charente-Maritime) faisaient partie du groupe de travail.

Il en ressort que l'équipe de BORDEAUX avance bien, que les autres groupes freinent beaucoup afin de garder leurs prérogatives.

*Claude REVOLTE* nous signale qu'en ce moment la Nouvelle Aquitaine semble débordée de toute part et que certains voudraient former une région dans la région.

Ex : Les Charentes s'unissent pour faire du poids, les Landes sont très actifs de leur côté, la Creuse et le Limousin font bloc ; c'est sans compter qu'il y a des départements non représentés par exemple la Dordogne.

Ceci étant, les Charentais-Maritime feront le maximum pour impulser cet élan prometteur et réaliste. En résumé, nous souhaitons avec la Gironde fédérer le plus possible tous les acteurs de ce grand territoire ; nous souhaitons travailler ensemble sans esprit de « clocher », comme le fait l'ASSEM 17 depuis son existence.

Hélène nous précise que l'idée serait de mettre les compétences de chaque département à la disposition de tous dans la Nouvelle Aquitaine, notamment en matière de formation que le groupe de BORDEAUX « pilote » avec efficacité.

Elle-même propose un maillage sur la région au niveau de la Danse ancienne.

## 5 – Questions diverses

### **5.1 - Festival ROSA VETROV :**

Claude nous distribue des prospectus pour diffusion.

Le grand spectacle de clôture aura lieu au parc Barabeau, le 14 juillet 2017 à JARNAC CHAMPAGNE. *Michel DUCHEMIN* étant absent à cette date, souhaite que l'ASSEM 17 soit représentée par un (ou des) administrateurs.

### **5.2 – Festival Eurochestreries Charente-Maritime :**

Claude REVOLTE nous précise que le concert final aura lieu, avec le **Chœur Ecole ASSEM 17** et un chœur de Serbie : le 10 août à JONZAC et le 11 août à PONS

### **5.3 - Festival OFF de SURGERES :**

Jérémy MALINAUD nous rappelle que ce festival prendra place les **22 et 23 juillet 2017** à SURGERES.

5 orchestres sont inscrits. Pour information, l'Ensemble de Trombones du Festival sera présent le dimanche 23 juillet.

### **5.4 – Forum des Associations à ROCHEFORT :**

Enfin, *Michel DUCHEMIN* nous rappelle que la prochaine édition se tiendra le **9 septembre 2017**. Comme pour l'édition précédente, l'ASSEM 17 y tiendra un stand.

**Fin de la séance à 21 h 45  
suivie du repas de cohésion avec les administrateurs**

Le Président de l'ASSEM 17  
CMF-Charente Maritime  
*Michel DUCHEMIN*

La secrétaire de séance  
*Maryvonne BRUN*

Ce PV n'étant pas adopté, il ne peut faire l'objet d'une quelconque diffusion